

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Commercial du **ZoneSealant 2000**

Produit:

Date de révision : 02-oct.-2020

Numéro de révision: 38

1. Identification

1.1. Identificateur du produit

Nom Commercial du Produit: ZoneSealant 2000
Synonymes: Aucun(e)
Famille chimique: Tensioactif Mélange
Code d'identification interne: HM003249

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Application: Stabilisateur de mousse
Utilisations déconseillées: Utilisation par les consommateurs

1.3 Nom et les coordonnées du fabricant

Halliburton Group Canada
645 - 7th Ave SW Suite 1800
Calgary, AB
T2P 4G8
Canada
Numéro de téléphone: 1-406-231-9300

Fabricant/fournisseur

Halliburton Energy Services Inc.
P.O. Box 1431
Duncan, Oklahoma 73536-0431, USA
Numéro de téléphone: (281) 871-6107

Préparée par: Conformité chimique
Téléphone : 1-580-251-4335
e-mail: fdunexchem@halliburton.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: 1-866-519-4752 ou 1-760-476-3962 (accessible 24 heures par jour / 7 jours par semaine)
Code d'accès de l'intervention en cas d'incident généralisé : 334305
Numéro de contrat : 14012

2. Identification des Dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - H318
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 2 - H401
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux
 H401 - Toxique pour les organismes aquatiques
 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

Prévention
 P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
 P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin
 P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Stockage
 Aucun(e)

Élimination
 P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

2.3 Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Aucun(e) connu(e)

3. Composition/informations sur les composants

Substances	Numéro CAS	Pourcentage (%)	GHS Classification - Canada	HMIRA Numéro d'enregistrement	Date de dépôt	Date de décision prise
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	30 - 60%	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Corr. 1 (H318) Aquatic Acute 2 (H401) Aquatic Chronic 3 (H412)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	5 - 10%	Eye Corr. 1 (H318) Aquatic Acute 2 (H401) Aquatic Chronic 2 (H411)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Isopropanol	67-63-0	5 - 10%	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	1 - 5%	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Corr. 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Substances	Nom courant	Numéro CAS
Isopropanol	2-Propanol Propan-2-ol	67-63-0

Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme exclusives.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	En cas d'inhalation, transporter la victime a l'air frais et appeler un medecin.
Yeux	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 30 minutes. Enlevez les lentilles de contact après les 5 premières minutes et continuez à laver. Demander l'attention / le conseil médical immédiat. Une installation de lavage des yeux d'urgence devrait être disponible immédiatement.
Peau	En cas de contact, rincer immediatement et abondamment avec de l'eau savonneuse, pendant au moins 15 minutes. Consulter un medecin.
Ingestion	NE PAS provoquer le vomissement. Ne rien administrer par voie orale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires Provoque une irritation cutanée Peut être nocif en cas d'ingestion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau, neige carbonique, mousse, poudre chimique.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e) connu(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition particuliers en cas d'incendie

La décomposition dans le feu peut produire des gaz toxiques.

5.3 Equipement et précautions pour les pompiers de protection spécial

Équipement de protection spécial pour les sapeurs-pompiers

Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter des vêtements protecteurs ainsi qu'un appareil respiratoire autonome

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection adéquat. Eloigner toute source de combustion. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Mettre en place une ventilation adaptée Voir Rubrique 8 pour toute information supplémentaire

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez des égouts entrants, des voies d'eau ou des basses zones.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure Enlever avec un absorbant inerte.

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention

Utiliser un équipement de protection adéquat. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains après utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter de respirer les vapeurs. Mettre en place une ventilation adaptée

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des oxydants. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver à une température de 10 à 37,8 C (50 à 100 F). Protéger du gel. La durée limite de stockage du produit est de 24 mois.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Valeurs limites d'exposition professionnelle

Substances	Numéro CAS	LEM-MPT OSHA	VLE-MPT ACGIH
Polyéthylène glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Sans objet	Sans objet
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Sans objet	Sans objet
Isopropanol	67-63-0	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Sans objet	Sans objet

8.2 Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques

Utiliser dans un local bien aéré. Une ventilation par aspiration doit être utilisée dans les endroits dépourvus d'une bonne ventilation transversale.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Au cas où les mesures de contrôle technique et les pratiques de travail ne suffisent pas pour empêcher les expositions excessives, un hygiéniste industriel ou un professionnel compétent, en fonction de l'application spécifique de ce produit, doit sélectionner un équipement de protection individuelle et en déterminer l'utilisation.

Protection respiratoire

Si le contrôle technique ou les méthodes de travail ne permettant de maintenir le niveau d'exposition en dessous des limites autorisées ou si le niveau d'exposition est inconnu, alors un assistant respiratoire certifié NIOSH, Norme Européenne EN149, AS/NZS 1715:2009 doit être utilisé. Le choix et les méthodes d'utilisation des équipements de sécurité y compris les assistants respiratoires, doivent être effectués par un Agent Industriel qualifié ou médecin du travail. Respirateur pour vapeurs organiques. Si les concentrations sont élevées, un appareil à aduction d'air ou un respirateur autonome.

Protection des mains

Gants imperméables. Les consignes d'utilisation du fabricant doivent être respectées, compte tenu de la grande diversité des types.

Protection de la peau

Tablier en caoutchouc.

Protection des yeux

Lunettes résistantes aux produits chimiques et masque facial en cas de risques

Autres précautions: d'eclaboussures.
Des bains oculaires et douches de sécurité doivent être facilement accessibles.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide	Couleur	Jaune clair
Odeur: Sucrée	Seuil olfactif:	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	
<u>Remarques/ - Méthode</u>		
pH :	6.0 - 7.5	
Point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / intervalle de fusion	Aucune donnée disponible	
Point d'écoulement	Aucune donnée disponible	
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	> 93.3 °C / > 200 °F (coupelle fermée)	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité	1.06	
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité	25 mPas @ < 10002°C	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en COV (%) Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas prévu d'être réactif.

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Impossible.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas congeler

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les voies d'exposition probables

Principale voie d'exposition Contact avec les yeux ou la peau, inhalation.

11.2 Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires
Contact oculaire Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires
Contact cutané Provoque une irritation cutanée modérée.
Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion Peut causer des douleurs abdominales, le vomissement, la nausée et la diarrhée.

Effets chroniques/cancérogénicité Il n'existe aucune information indiquant que le produit ou ses composants à une concentration de plus de 0.1 % présentent un danger chronique pour la santé.

11.3 Les données de toxicité

Données toxicologiques pour les composants

Substances	Numéro CAS	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Polyéthylène glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	4100 mg/kg (Rat) (Similar substance)	>5000 mg/kg (Rabbit (Similar substance)	Aucune donnée disponible
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-co co, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	4900 mg/kg-bw (rat)	>2000 mg/kg-bw (rat)	Aucune donnée disponible
Isopropanol	67-63-0	4700 mg/kg-bw (rat)	12870 mg/kg-bw (rabbit)	72.6 mg/L (Rat, 4h, vapor)
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	1064 mg/kg-bw (rat) (similar substance)	> 2174 mg/kg bw (Rat)	Aucune donnée disponible

Substances	Numéro CAS	Corrosion/irritation cutanée
Polyéthylène glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Provoque une irritation cutanée modérée. (lapin) (substances analogues)
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Pas irritant pour la peau chez les lapins.
Isopropanol	67-63-0	Non irritant pour la peau (lapin)
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Non irritant pour la peau (lapin) (substances analogues)

Substances	Numéro CAS	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Polyéthylène glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Provoque une sévère irritation oculaire (lapin) (substances analogues)
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Provoque une sévère irritation oculaire (lapin)
Isopropanol	67-63-0	Provoque une irritation oculaire modérée (lapin)
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Œil, lapin : Provoque une sévère irritation oculaire (substances analogues)

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation cutanée
Polyéthylène glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye) (substances analogues)

Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye)
Isopropanol	67-63-0	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye)
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye) (substances analogues)

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation respiratoire
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Aucune information disponible
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Aucune information disponible
Isopropanol	67-63-0	Aucune information disponible
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Aucune information disponible

Substances	Numéro CAS	Effets mutagènes
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes (substances analogues)
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
Isopropanol	67-63-0	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes. Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes (substances analogues)

Substances	Numéro CAS	Effets cancérigènes
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales (substances analogues)
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales
Isopropanol	67-63-0	N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales Rat (substances analogues)

Substances	Numéro CAS	Toxicité pour la reproduction
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales. (substances analogues)
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.
Isopropanol	67-63-0	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales. (substances analogues)

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition unique
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification. (substances analogues)
Dérivés alkylés de 1-propanaminium,	61789-40-0	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.

3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes		
Isopropanol	67-63-0	Peut causer des maux de tete, des vertiges et avoir d'autres effets sur le systeme nerveux central.
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition répétée
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification. (substances analogues)
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.
Isopropanol	67-63-0	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification. (substances analogues)
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.

Substances	Numéro CAS	Danger par aspiration
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Sans objet
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Sans objet
Isopropanol	67-63-0	Sans objet
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Sans objet

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Produit Données sur l'écotoxicité

Aucune donnée disponible

Substance Données sur l'écotoxicité

Substances	Numéro CAS	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour le invertébrés
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	EC50 (72h) 73.52 mg/L (Skeletonema costatum) ErC50 (72h) 32 mg/L (Selenstrum capricornutum) (similar substance) NOErC (72h) 9 mg/L (Selenastrum capricornutum) NOEC (72h) 32 mg/L (Skeletonema costatum)	LC50 (96h) 1 - 2.5 mg/L (Salmo trutta) (similar substance) LC50 (96h) 350 mg/L (Scophthalmus maximus) NOEC (30d) 0.88 mg/L (Pimephales promelas) (similar substance)	Aucune information disponible	EC50 (48h) 1.17 mg/L (Daphnia magna) (similar substance) LC50 (96h) 232.5 mg/L (Acartia tonsa) NOEC (21d) 0.37 mg/L (Daphnia magna) (similar substance)
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	EC50 (96 h) 0.55 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 (72 h) 17.2 mg/L (Scenedesmus subspicatus) EC50 (72 h) 9.86 mg/L (Scenedesmus subspicatus) EC50 (72 h) 30 mg/L (Scenedesmus subspicatus)	LC50 (96 h) 2 mg/L (Brachydanio rerio) NOEC (28 d) 16 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	Aucune information disponible	EC50 (48 h) 6.5 mg/L (Daphnia magna) NOEC (21 d) 0.9 mg/L (Daphnia magna) NOEC (21 d) 0.932 mg/L (Daphnia magna) NOEC (21 d) 2.98 mg/L (Daphnia magna) NOEC (21 d) 0.03 mg/L (Daphnia magna) NOEC (21 d) 0.065 mg/L (Daphnia magna)

Isopropanol	67-63-0	EC50 (72h) > 1000 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 (7d) 1800 mg/L (meanextinction value)(Scenedesmus quadricauda)	LC50 (96h) 9640 mg/L (Pimephales promelas) LC50 (7d) 7060 mg/L (Poecilia reticulata)	TT (16h) 1050 mg/L (Pseudomonas putida)	EC50 (48 h)=2285 mg/L (Daphnia sp.) EC50 (24h) > 10,000 mg/L (Daphnia magna)
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	EC50 (72 h) 1.81 mg/L (Skeletonema costatum) NOEC (28 d) ?0.067 mg/L (Periphyton community)	LC50 (96h) > 1.0 mg/L (Scophthalmus maximus)	Aucune information disponible	EC50 (48h) 21.0 mg/L (Acartia tonsa)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances	Numéro CAS	Persistance et dégradabilité
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Facilement biodégradable
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Facilement biodégradable (>90% @ 28d)
Isopropanol	67-63-0	Facilement biodégradable (53% @ 5d)
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Facilement biodégradable (97% @ 28d)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substances	Numéro CAS	Bioaccumulation
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Log Pow = 0.7
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Log Pow =0.9
Isopropanol	67-63-0	LogPow < 4.5
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Log Kow < 4.5

12.4. Mobilité dans le sol

Substances	Numéro CAS	Mobilité
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Aucune information disponible
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Aucune information disponible
Isopropanol	67-63-0	Aucune information disponible
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Aucune information disponible

12.5 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination L'élimination doit être conforme aux réglementations gouvernementales et locales.
Emballages contaminés Respecter toutes les réglementations gouvernementales et locales en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Canadian Classe de dangers

Numéro ONU Aucune restriction
Nom d'expédition des Nations unies Aucune restriction

Classes de danger pour le transport Sans objet
Groupe d'emballage: Sans objet
Dangers pour l'environnement Sans objet

DOT, États-Unis

Numéro ONU Aucune restriction
Nom d'expédition des Nations unies Aucune restriction
Classes de danger pour le transport Sans objet
Groupe d'emballage: Sans objet
Dangers pour l'environnement Sans objet

IMDG/IMO

Numéro ONU Aucune restriction
Nom d'expédition des Nations unies Aucune restriction
Classes de danger pour le transport Sans objet
Groupe d'emballage: Sans objet
Dangers pour l'environnement Sans objet

IATA/ICAO

Numéro ONU Aucune restriction
Nom d'expédition des Nations unies Aucune restriction
Classes de danger pour le transport Sans objet
Groupe d'emballage: Sans objet
Dangers pour l'environnement Sans objet

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Sans objet

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

15. Informations relatives à la réglementation

Reglementations canadiennes

Liste canadienne des substances domestiques (DSL) Tous les composants répertoriés à l'inventaire ou en sont exempts.

Reglementations US

Statut Inventaire TSCA Tous les composants répertoriés à l'inventaire ou en sont exempts.

TSCA importantes nouvelles règles Utilisez - S5A2

Substances	Numéro CAS	TSCA importantes nouvelles règles Utilisez - S5A2
Polyéthylène glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Sans objet
Dérivés alkylés de 1-propanaminium,	61789-40-0	Sans objet

3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes		
Isopropanol	67-63-0	Sans objet
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Sans objet

Section SARA 302

Substances	Numéro CAS	Section SARA 302
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Sans objet
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Sans objet
Isopropanol	67-63-0	Sans objet
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Sans objet

Classe de dangers EPA SARA (311,312)

Corrosion cutanée ou irritation

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

Produits Chimiques SARA 313

Substances	Numéro CAS	Toxic Release Inventory (TRI) - Group I	Toxic Release Inventory (TRI) - Group II
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Sans objet	Sans objet
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Sans objet	Sans objet
Isopropanol	67-63-0	1.0%	Sans objet
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Sans objet	Sans objet

Quantité de déversement à déclarer pour ce produit, selon l'EPA CERCLA/Superfund

Substances	Numéro CAS	CERCLA RQ
Polyethylene glycol, (C6-C10) ether, ammonium de sulfate, sel	68037-05-8	Sans objet
Dérivés alkylés de 1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxy méthyl)-n,n-diméthyl-n-coco, hydroxydes et sels internes	61789-40-0	Sans objet
Isopropanol	67-63-0	Sans objet
Oxyde de cocoamidopropylamine	68155-09-9	Sans objet

Classification EPA/RCRA de dechet dangereux:

A l'état de dechet, le produit n'EST PAS considéré comme un produit dangereux selon les critères de l'agence de protection de l'environnement américaine (EPA).

16. Autres informations**Renseignements sur la préparation**

Préparée par Conformité chimique
Téléphone : 1-580-251-4335
e-mail: fdunexchem@halliburton.com

Date de révision : 02-oct.-2020

Motif de la révision sections de la FDS mises-à-jour:

2
5
7
8
10
11
14

Informations supplémentaires

Pour des informations plus détaillées concernant l'usage de ce produit, contacter un représentant Halliburton local.

Pour toute question concernant la fiche signalétique de ce produit ou d'autre, contacter le bureau de la conformité chimique au 1-580-251-4335.

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

m - masse corporelle

CAS – Chemical Abstracts Service

EC50 – Concentration efficace 50%

ErC50 – Concentration efficace taux de croissance 50%

LC50 - Concentration létale 50%

LD50 - Dose létale 50%

LL50 - Charge létale 50%

mg/kg – milligrammes/kilogramme

mg/l – milligrammes/litre

NIOSH – Institut national américain pour la santé et la sécurité au travail

NTP – Programme national américain de toxicologie

OEL – Limite d'exposition professionnelle

PEL – Limite d'exposition permise

ppm – parties par million

STEL – Limite d'exposition à court terme

TWA – Moyenne pondérée en temps

ONU – Organisation des Nations Unies

h - heure

mg/m³ - milligrammes/mètre cube

mm - millimètres

mmHg - millimètres de mercure

m/m - masse/masse

j - jour

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

NZ CCID

HERA

OSHA

ECHA C&L

Avis de non-responsabilité

Cette information est fournie sans aucune garantie, expresse ou implicite, d'exactitude ou d'intégralité. Les informations ont été obtenues auprès de différentes sources telles que le fabricant et des tierces parties. Ces informations peuvent ne pas être valides dans toutes les situations ou si le produit est utilisé en conjonction avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est entièrement responsable de la détermination d'adéquation de tout autre matériau.

Fin de la Fiche de données de sécurité